

7/12/2021

Oceana projette un cabillaud virtuel flottant lors de la réunion du Conseil de l'UE pour protester contre la surpêche

43 % des populations de poissons de l'Atlantique du Nord-Est et 83 % de celles de la Méditerranée font encore l'objet d'une surpêche

Paris — Oceana a projeté un [cabillaud virtuel flottant](#) au-dessus du Ministère de la Mer et autres ministères de la pêche de l'UE ainsi que sur le bâtiment Europa, à Bruxelles, lieu de réunion habituel du Conseil de l'UE. L'objectif de cette action est de dénoncer la surexploitation des populations de poissons européennes et d'exiger des ministres de la Pêche des pays membres de l'UE (qui se réuniront les 12 et 13 décembre) d'aligner les possibilités de pêche pour 2022 sur les données scientifiques dans l'objectif de mettre un terme à la surpêche.

Nicolas Fournier, directeur de campagne pour les aires marines protégées à Oceana en Europe, a dit : « *Des poissons emblématiques en Europe, comme le cabillaud ou le merlu de Méditerranée sont en train de disparaître sous nos yeux. Leur survie dépend d'une réaction politique forte. Avec cette action, Oceana exhorte les ministres de la pêche de l'UE à arrêter leurs marchandages politiques habituels lors de la fixation des quotas de pêche et de respecter les avis scientifiques et la loi. La surpêche profite aux intérêts à court terme de quelques entreprises mais menace l'ensemble du milieu marin dont nous dépendons tous. La France a une responsabilité d'autant plus grande, qu'elle va prendre la présidence de l'UE en 2022, et elle doit renforcer les engagements existants de la Politique Commune de la Pêche, dont les objectifs ne sont pas encore atteints, au lieu d'appeler à une nouvelle réforme.* »



Photos du cabillaud flottant projeté sur le Ministère de la Mer et le Conseil de l'UE

En effet, la France et les autres pays de l'UE n'ont pas respecté le délai légal fixé par la politique commune de la pêche (PCP) et les engagements pris par les Nations Unies pour mettre fin à la surpêche d'ici 2020. Selon un rapport de la Commission Européenne sur la réalisation des objectifs de la PCP datant d'avril dernier, et ce après une décennie de progrès, la surpêche est à nouveau en hausse dans l'océan Atlantique du Nord-Est, où elle est passée de 38 % à 43 %. La

situation demeure catastrophique en Méditerranée et dans la Mer Noire, où 83 % des populations de poissons sont surpêchées.

Choisie pour cette performance de réalité augmentée, le cabillaud est devenu l'emblème de la surpêche. Tous les stocks de cabillaud de l'UE sont actuellement surpêchés et certaines populations se trouvent dans un état si critique que les scientifiques recommandent aucune pêche commerciale, même pas en tant que prises accessoires pour d'autres pêcheries. Parmi les autres espèces de poissons victimes de surpêche en Europe figurent le merlu méditerranéen, certaines populations de langoustines dans les eaux ibériques, le hareng de l'ouest de l'Irlande ou le merlan de la mer Celtique.

Le 12 et 13 décembre, les ministres de la pêche des pays membres de l'UE fixeront les possibilités de pêche pour l'année prochaine, y compris les limites de capture dans l'Atlantique et les restrictions d'efforts en Méditerranée occidentale. Ces décisions sont le moyen le plus simple de garantir une exploitation durable des ressources halieutiques et de contribuer à rétablir l'équilibre des écosystèmes marins. Cependant, pour y parvenir, Oceana insiste sur la nécessité de combler l'écart entre les avis scientifiques et les possibilités de pêche adoptées, faute de quoi la surpêche se poursuivra pendant au moins une année de plus dans les eaux européennes.

*** Fin ***

En savoir plus :

[Expérience en réalité augmentée du cabillaud flottant](#)

[Photos de l'expérience virtuelle du cabillaud flottant sur les bâtiments du Conseil de l'UE et des ministères de Pêche des pays de l'UE](#)

[Vidéo « Minister Chef: Le défi de la fin de la surpêche »](#)

<https://europe.oceana.org/en/publications/reports/recommendations-eu-setting-fishing-opportunities-2022>

<https://europe.oceana.org/en/press-center/press-releases/overfishing-rate-back-rise-after-decade-recovery>

<https://europe.oceana.org/en/press-center/press-releases/oceana-urges-uk-and-eu-end-overfishing-critically-low-fish-stocks-new>

Version en ligne de ce communiqué de presse : <https://bit.ly/3GraxwZ>

Contact

Emily Fairless, Responsable de la communication

Tél. : + 32 2 513 22 42 **Mobile :** [+32 478 038 490](tel:+32478038490) **E-mail :** efairless@oceana.org

Oceana est la plus grande organisation internationale de défense des intérêts qui se consacre uniquement à la conservation des océans. Oceana est en train de restaurer des océans abondants et biodiversifiés en adoptant des politiques fondées sur la science dans des pays qui contrôlent un tiers des prises de poissons sauvages dans le monde. Ayant accumulé plus de 200 victoires pour en finir avec la surpêche, la destruction des habitats, la pollution et le massacre d'espèces menacées comme les tortues et les requins, les campagnes d'Oceana sont en train de porter leurs fruits. En restaurant nos océans, un milliard de personnes pourront profiter d'un repas sain à base de fruits de mer, tous les jours et à tout jamais. Ensemble, nous pouvons sauver les océans et contribuer à nourrir le monde. Rendez-vous sur <https://europe.oceana.org/en/home> pour plus d'informations.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Ce message et ses pièces jointes sont adressés exclusivement au destinataire et peuvent contenir des informations confidentielles soumises au secret professionnel. Sa communication, reproduction ou distribution est interdite sans l'autorisation expresse de FUNDACION OCEANA. Si vous avez reçu ce message par accident, veuillez le supprimer et nous informer de l'erreur par e-mail.

PROTECTION DES DONNÉES : Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi organique espagnole 15/1999 du 13 décembre (LOPD), nous vous informons que les données personnelles et l'adresse électronique recueillies auprès de l'intéressé ou de sources publiques seront traitées par FUNDACION OCEANA dans le but d'envoyer des communications concernant nos services, et elles seront conservées tant qu'il y aura un intérêt mutuel à le faire. Ces données ne seront pas communiquées à des tiers, sauf si la loi l'exige. Nous vous informons que vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression de vos données ainsi que ceux de limitation et d'opposition à leur traitement en envoyant un e-mail à europa@oceana.org. Si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la réglementation en vigueur, vous êtes en droit de soumettre une réclamation au responsable du traitement des données depuis le site www.agpd.es.